

## Mention du lieu de naissance sur les documents officiels

## Par indian, le 22/12/2013 à 03:25

## Bonjour,

Je suis française par réintégration, née en Algérie en 1950. Je souhaiterai que le lieu de naissance qui figure sur mes documents officiels soit celui de son appellation française avant l'indépendance de l'Algérie soit avant le 3 juillet 1962. Sur mon passeport Français la mention du pays est (DZA) ce qui est faux par rapport à ma date de naissance. Comment puis-je faire pour rectifier la mention du lieu de naissance et du pays. Merci de bien vouloir me renseigner.

## Par domat, le 22/12/2013 à 11:02

bjr,

je crois que ce que vous demandez est impossible.

vous ne pouvez pas avoir sur vos documents le nom d'une ville ou d'un pays qui n'existe plus. cdt